



Chèr.e.s étudiant.e.s de BTS,

Je vous souhaite la bienvenue au lycée de la Plaine de Neauphle.

Je tiens par ce courrier à vous rappeler quelques points qui feront votre réussite :

- Il vous sera demandé une assiduité et une ponctualité sans faille.
- L'engagement dans votre travail personnel est le facteur principal de votre réussite (en classe et à domicile).
- La rigueur, le sérieux et l'écoute active seront des savoir-être à mobiliser et à développer en classe.
- Un professionnalisme certain sera recherché par les entreprises qui vous accueilleront en stage.

Tous ces points ci-dessus sont des attentes fortes que nous avons envers vous. Si vous ne parvenez pas à les atteindre, parler-en à vos enseignant.e.s. N'attendez pas le rappel à l'ordre ou la sanction.

Nous attendons de vous, une attitude d'étudiant.e responsable.

Sachant compter sur vos qualités, savoir-faire et savoir-être.

Bien cordialement,

E. PAYEN, Provisseure

Information versement des bourses

La bourse sur critères sociaux est une aide publique de l'Etat qui amène et demande le respect de deux points essentiels à la réussite des étudiant.e.s :

- ✓ Assister à l'ensemble des cours prévus à l'emploi du temps
- ✓ Etre présent.e.s à tous les examens

Conformément aux prérogatives précisées par le CROUS de Versailles, le lycée Plaine de Neauphle a l'obligation de veiller à la légitimité de l'attribution des bourses étudiantes. Le/la CPE en charge des BTS effectue le contrôle de l'assiduité des étudiant.e.s boursier.e.s. Les motifs d'absence autorisés sont les suivants et doivent être justifiés :

- ✓ Cas de maladie
- ✓ Rupture des voies de transport (intempérie, grève)
- ✓ Convocation administrative (sur présentation du justificatif)

Je me dois de vous informer que le non-respect de l'obligation d'assiduité entraîne un signalement, sans délais, auprès du CROUS qui a pour conséquence la suspension du versement de la bourse et le remboursement des sommes perçues.

Sachant compter sur votre responsabilisation.

Bien cordialement,

E. PAYEN, Provisseure

J'ai bien pris connaissance et compris les attentes du lycée Plaine de Neauphle.

J'ai bien noté qu'en cas de manquement à l'obligation d'assiduité, le lycée Plaine de Neauphle mettra en place automatiquement et immédiatement la procédure de signalement pouvant entraîner la suspension du versement de la bourse et le remboursement des sommes perçues.

NOM Prénom :

Date :

Signature :